

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 juillet 2024

344 PERSONNES MISES A L'ABRI AU NIVEAU DU PARVIS DE LA MAIRIE DU 18^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Ce jeudi 25 juillet 2024, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, avec le concours opérationnel de la préfecture de Police et de la Ville de Paris, a procédé à une opération de mise à l'abri pour des personnes en demande d'hébergement s'étant installées sur le parvis de la mairie du 18^{ème} arrondissement.

339 personnes en famille et 5 hommes isolés ont été prises en charge et orientées vers des hébergements d'urgence franciliens. Elles pourront bénéficier avec leur accord d'une évaluation de leur situation administrative et d'un accompagnement social et sanitaire.

Toutes les personnes présentes sur le parvis de la mairie du 18^{ème} arrondissement se sont vues proposer une solution d'hébergement.

Cette 36^{ème} opération de mise à l'abri en 2024 s'inscrit dans le cadre de la mobilisation constante et renforcée de l'État pour accompagner les personnes les plus vulnérables. 2 879 personnes ont été mises à l'abri depuis le début de l'année par la préfecture de région d'Île-de-France, en complément du système de droit commun organisé par l'État qui permet de prendre en charge en Île-de-France, chaque nuit, 120 000 personnes en situation de précarité.

Les chiffres clés en 2024 :

- 36 opérations de mise à l'abri depuis les campements au bénéfice de plus de 2 879 personnes.
- 1 573 personnes orientées vers des structures d'accueil temporaire en région hors Île-de-France.

En 2023, 8 513 personnes avaient été prises en charge dans le cadre de mises à l'abri organisées par la préfecture de région.

Contact presse :

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de Police
ppcom@interieur.gouv.fr